

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD-KIVU
TERRITOIRE DE FIZI

CONSEIL PROMOTIONNEL POUR L'ACTION DES JEUNES EN
AFRIQUE/Sud-Kivu

COPAJE-AF Sud-Kivu



RAPPORT DE LA CELEBRATION DE LA

**Journée mondiale
des zones humides**
Lundi le 2 février 2015



Les zones humides pour
notre avenir

Baraka, février 2015

REMERCIEMENTS

Le Conseil Promotionnel pour l'Action des Jeunes en Afrique, représentation du Sud-Kivu en RDC, **COPAJE-AF Sud-Kivu** en sigle, a la joie incommensurable de procéder à la deuxième célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides pour l'édition 2015. C'est pourquoi, comme toujours, nos remerciements les plus particuliers vont tout droit au secrétariat de la convention de RAMSAR qui n'a pas hésité, lors de notre demande, à nous appuyer avec les matériels pour la bonne passation de la JMZH 2015 (brochures et autres sources d'informations en version électronique) ainsi qu'au Réseau Mondial des Zones Humides (**World Wetlands Network, WWN en sigle**), représenté par son Directeur, Mr. Chris Rostron, qui a ménagé de tous ses efforts pour nous donner des orientations nécessaires à travers les rencontres sur Skype et Webinaire pour la réussite de cet évènement et pour la bonne gestion des zones humides de nos milieux. Nous ne pouvons pas manquer de faire allusion à toute l'équipe de la Convention de Ramsar en Afrique qui, à travers elle et son Représentant Paul Ouedraogo, nous avons toujours eu des orientations à travers des rencontres Skype et Webinaire dans le cadre du WWN sur des actions à mener en faveur des zones humides africaines en général et celles de nos zones d'intervention en particulier. Nous osons croire que sans le concours des partenaires précités, nous ne pourrions peut-être pas arrivés au score escompté.

Nos remerciements s'adressent également au Président du Bureau Exécutif du COPAJE-AF, Monsieur Anicet BURANGA, qui ne cesse d'user de tous ses efforts pour que notre commune organisation revête une image de marque aussi bien qu'au niveau continental qu'international.

Au finish, le COPAJE-AF Sud-Kivu remercie toute son équipe pour la bonne volonté affichée lors des séances de sensibilisation des populations locales sur l'importance des zones humides pendant tout le mois de février à partir du 02.

Que le courage et l'esprit du travail bien fait nous caractérisent toujours pour une gestion saine, durable et rationnelle des zones humides dans la province du Sud-Kivu.

Joseph APOLO MSAMBYA

Coordinateur Provincial du COPAJE-AF Sud-Kivu

INTRODUCTION

Chaque le 02 février de l'année, le Monde célèbre la Journée Mondiale des Zones Humides (**JMZH**). En RDC et plus particulièrement au Sud-Kivu, le COPAJE-AF Sud-Kivu ainsi que d'autres organisations du réseau SOCEARUCO contribuent à la promotion des zones humides à travers les célébrations des journées mondiales dédiées à celles-ci. Contrairement à la célébration de l'année passée, cette année 2015, la journée mondiale des zones humides avait été célébrée par le COPAJE-AF Sud-Kivu sous une autre forme, qui était celle de procéder à des sensibilisations sur terrain auprès des populations faisant usage des zones humides identifiées par notre organisation.

I. OBJECTIFS DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2015

- ✓ Sensibiliser les populations locales de la province du Sud-Kivu en général et du territoire de Fizi en particulier sur l'importance de la gestion rationnelle des zones humides ;
- ✓ Poursuivre avec l'identification des nouvelles zones humides d'importance nationale et internationale en province du Sud-Kivu en général et en territoires de Fizi et Uvira en particulier ;
- ✓ Contribuer à la vulgarisation de la convention de Ramsar sur les zones humides ;
- ✓ Promouvoir et valoriser au plan international les zones humides du Sud-Kivu en général et celles des territoires de Fizi et Uvira en particulier.

II. ACTIVITES REALISEES POUR LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2015

A. AVANT LA JOURNEE DU 02/02/2015

- ✓ Une émission radiodiffusée à la RCUB (Radio Communautaire Umoja de Baraka) a été animée par le Coordinateur de COPAJE-AF Sud-Kivu sur l'annonce de la célébration de la JMZH 2015, sur l'importance et la gestion rationnelle des zones humides, le cas exemplatif étant celui du lac Tanganyika car c'est le plus proche.



Sur cette image ci-contre, le Coordinateur provincial de COPAJE-AF Sud-Kivu, invité sur Radio Communautaire Umoja de Baraka (RCUB), annonce la JMZH 2015 et l'importance des ZH.

- ✓ Deux réunions préparatoires du Comité Administratif du COPAJE-AF Sud-Kivu pour la planification des activités sur l'organisation de la Journée Mondiale des Zones Humides 2015 ont eu lieu.

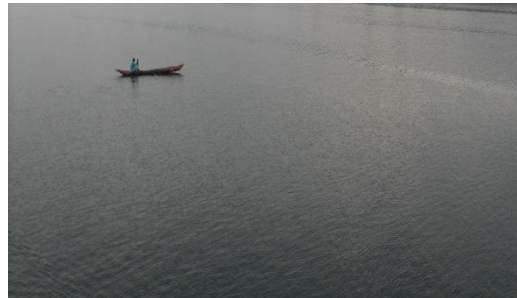
B. PENDANT LA CELEBRATION DE LA JMZH, DU 02 AU 28/02/2015

- ✓ Sensibilisation sur terrain auprès des agriculteurs et pêcheurs du lac Tanganyika sur l'importance et la gestion rationnelle des zones humides. Pour les pêcheurs, ils ont été sensibilisés sur l'abandon de la pêche dans la baie de Burton (une zone de reproduction des poissons dans le lac Tanganyika) et sur l'abandon des pratiques prohibées de la pêche (pêche par les filets maillants, etc. qui contribuent à la disparition de beaucoup de ressources aquatiques et halieutiques). ;



Sur ces images, des pirogues des pêcheurs et des fretins de type « Ndagala » pêchés en très grande quantité sur le lac Tanganyika.

- ✓ Randonnée dans le lac Tanganyika à bord des pirogues des pêcheurs pour la visite de la baie de Burton (zone de reproduction des poissons du lac Tanganyika actuellement menacée par les pêcheurs qui y soutirent même des alevins);



A bord de ces pirogues des pêcheurs, les membres de COPAJE-AF Sud-Kivu firent un tour dans la Baie de Burton sur le lac Tanganyika.

- ✓ Visite de sensibilisation aux agriculteurs de riz et de maïs dans la plaine d'inondation Etupu – Ehanda à Sebele et de Sikutumwa à Kitete.



Un champ du riz moyennement inondé à Kitete.

- ✓ Impression et multiplication des brochures produites et nous envoyées par le secrétariat de Ramsar pour la distribution lors des sensibilisations sur terrain ;
- ✓ Impression et multiplication du texte intégral de la convention de Ramsar pour sa distribution lors des sensibilisations ;
- ✓ Poursuite d'animation des émissions radiodiffusées à travers des chaînes des radios locales (RCUB, RTAF, RNA, RB) sur l'importance et la gestion rationnelle des zones humides pour notre avenir.

Soulignons que lors de nos sensibilisations sur terrain auprès des pêcheurs tout comme auprès des agriculteurs des zones humides, notre message portait sur le thème retenu mondialement pour cette journée, « *Les zones humides pour notre avenir* », et insistions sur les 7 raisons pour lesquelles les zones humides sont garantes de notre avenir, à savoir :

- ✓ **Les zones humides sont source d'eau douce pour tous ;**
- ✓ **Les zones humides épurent l'eau et filtrent les déchets dangereux qu'elle contient ;**
- ✓ **Les zones humides nourrissent l'humanité ;**
- ✓ **Les zones humides regorgent de biodiversité ;**
- ✓ **Les zones humides amortissent naturellement les chocs ;**
- ✓ **Les zones humides aident à lutter contre les changements climatiques ;**
- ✓ **Les zones humides assurent des moyens d'existence et des produits durables.**

DIFFICULTES RENCONTREES

Pour la mise en œuvre des activités sur la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides 2015, notre organisation a pu rencontrer certaines difficultés entre autres :

- ✓ Le manque des moyens financiers conséquents pour répondre favorablement au planning de toutes les activités prévues, d'où le manque d'organisation d'un cadre d'assises avec beaucoup des parties prenantes ;
- ✓ Le manque de connectivité Internet pour le partage du rapport au moment opportun avec tous les collaborateurs de suite de la panne du seul cybercafé fonctionnant à Baraka.

RECOMMANDATIONS

A la convention de Ramsar et au WWN :

- ✓ De mettre à la disposition des organisations œuvrant sur les zones humides des outils (affiches, brochures, dépliants, autocollants, etc. en dur) nécessaires pour la vulgarisation des notions de la convention de Ramsar et des zones humides (comme il en a été le cas pour la JMZH 2014) ;
- ✓ De songer au renforcement des capacités des organisations de la société civile intervenant dans la conservation et la promotion des zones humides à travers des appuis institutionnels et techniques ;
- ✓ De procéder à la valorisation des zones humides proposées par les organisations de la société civile intervenant dans ce secteur ;
- ✓ D'impliquer les organisations de la société civile œuvrant dans la conservation des zones humides dans des rencontres de portée internationale sur les débats autour des zones humides.

Au Gouvernement congolais (RDC)

- ✓ De valoriser la convention de Ramsar au même titre que les autres textes internationaux ratifiés pour sa mise en œuvre effective en RDC ;
- ✓ D'appuyer les actions des organisations de la société civile impliquées dans la promotion et la conservation des zones humides.

Fait à Baraka, le 09 mars 2015

Pour le COPAJE-AF SUD-KIVU,

Joseph APOLO MSAMBYA

COORDINATEUR PROVINCIAL

